

NOUVELLES DE NESLE

Bulletin d'information de l'association S.P.E. Nesle-la-Reposte

Au fil de la Noxe

Wikipédia vous informe que la Noxe est un affluent de la Seine long de 32,6 kilomètres, qu'elle prend sa source à Nesle-la-Reposte dans la Marne, traverse en Seine et Marne, Louan-Villegruis-Fontaine, dans l'Aube, Villenaux-la Grande, Plessis-Barbuise, Barbuise, Marnay-sur-Seine pour se jeter dans la Seine à Nogent-sur-Seine. Le chapitre « tourisme » cite entre autre, l'ancienne abbaye de Nesle-la-Reposte.

En 1850, l'Abbé Alexandre-Clément Boitel dans ses « Recherches historiques, archéologiques et statistiques sur Esternay, son château et les communes du canton » vous parle de Nesle-la-Reposte « territoire traversé par la **Noxe** ou **Nauxe**, autrefois **Barbutia**, ruisseau important, affluent de droite de la Seine, qui prend sa source dans les bois de la Traconne, arrose la Chalmelle, Nesle-la-Reposte, alimentée par la fontaine Vaunoise, par celle de Saint-Blanchard (...), roule dans un lit profond et rocheux qui a quelque chose d'effrayant. (...) Rien n'est plus pittoresque et plus monstrueux que la vallée qui la conduit à Villenaux. On entend ses eaux qui murmurent, qui bouillonnent et qui tombent en cascades. »

Les « gamins » du siècle dernier, quand vous discutez avec eux de la Noxe, vous parlent des lavoirs, de leurs jeux au ruisseau, de leur pêche et des écrevisses.

Les « gamins » d'aujourd'hui sont toujours aussi attirés par la Noxe et les jeux qu'ils peuvent y inventer, mais ne connaissent plus la pêche et surtout plus les écrevisses.

Les « gamins » de demain pourront-ils encore jouer autour de la Noxe ? Sauront-ils encore ce qu'est une écrevisse ?

Mais revenons à notre ruisseau, modeste en son débit, apprécié pour le charme et la sérénité qu'il procure à notre village. Rien, dans ce modeste cours d'eau, ne laisse paraître que ces eaux ont favorisé l'installation des premières peuplades en leur offrant de quoi satisfaire leurs besoins vitaux pendant plusieurs siècles. La Noxe, autrefois **Barbutia**, a permis aux communautés formées de se développer autour d'activités fondées sur l'utilisation de son énergie hydraulique: tannage de peaux, foulage de drap, modelage d'argile, coutellerie.

La Noxe a fait tourner dans son cours jusqu'à seize moulins et alimenté de nombreux lavoirs. Sujet sur lequel nous reviendrons dans de prochaines *nouvelles de Nesle*.

La Noxe naît donc de la source Vaunoise, au nord de Nesle-La-Reposte, dans la Marne, source



alimentée par un abondant réseau de fossés et d'étangs drainant les terrains imperméables de la forêt de la Traconne et du plateau situé à l'est du ruisseau, aux alentours de La-Forestière. Aux abords de la source et dans toute la partie Nord du ruisseau, le terrain change de nature. L'eau creuse des entonnoirs et des conduits souterrains ou elle disparaît en saison sèche pour ne réapparaître que partiellement en aval.

Très tôt, les hommes essayèrent de comprendre comment l'eau s'écoulait sous terre. Il est dit que les moines Bénédictins, de l'abbaye de Nesle jetèrent des plumes et même de la paille dans les gouffres pour observer où elles ressortaient. L'expérience fut renouvelée bien plus tard, au début du 20^{ème} siècle avec des colorants, des mesures prises pour quantifier les pertes entre les lieux de disparition des eaux et ceux de leur résurgence. Mais on ne put maîtriser le phénomène malgré les nombreux ouvrages destinés à réguler le flux de notre calme mais impétueux cours d'eau. Nous reviendrons d'ailleurs sur les fortunes diverses de tous ces aménagements dans un prochain numéro des « Nouvelles ».

Alors aujourd'hui, ne serait-il pas utile de rendre à ce cours d'eau toute la quiétude qu'il peut nous procurer, en entretenant ces berges, en respectant sa source et la qualité de l'eau si cela est encore possible, ou tout au moins essayer de ne pas la détériorer encore plus avec ce grand projet de méthaniseur et des épandages qui pourraient être toxiques compte tenu du réseau souterrain de la Noxe. Remercions ici la municipalité, qui s'est prononcé contre ce projet.

Notre association peut porter un projet de réhabilitation des berges, avec l'accord des propriétaires des terrains traversés et de la municipalité. Mais pour ce projet, nous avons besoin de vous Nigelloises et Nigellois, pour que la Noxe puisse encore offrir aux « gamins » de demain tout son charme, ses lieux de découverte, de jeux et peut-être un jour, qu'ils sachent aussi ce qu'est une écrevisse.

Venez donc nous rejoindre.

Liberté, Egalité, Fraternité ?

Connaissiez-vous la seule ville de France où un projet de parc éolien a été annulé par le Ministre de la Transition Ecologique en personne, et ce avant même l'instruction du dossier par les services de la DREAL ? -Il s'agit de la jolie cité balnéaire du Touquet, sur la Côte d'Opale.

Et savez-vous quand a eu lieu ce petit miracle ? -En août 2017, soit 2 mois après l'élection à la présidence de la république de M. Emmanuel Macron, qui va régulièrement se resourcer à la Villa Monéjan, propriété de son épouse... au Touquet !

Voici posé, avec cet exemple qui vient d'en haut, toute la « philosophie » du développement des énergies renouvelables en France. Du sommet de l'état jusqu'au cœur de nos villages, il y a ceux qui décident et ceux qui subissent, ce qu'on peut résumer par « **Oui aux éoliennes, mais pas devant mes fenêtres** ».

A l'origine il y a la catastrophe de Fukushima, en 2011, et nos voisins allemands qui décident de développer massivement les énergies renouvelables pour sortir dès que possible du nucléaire. Avec l'efficacité et le sens de l'organisation qu'on leur connaît (pour le meilleur et pour le pire), ils vont donc bâtir en quelques années une filière de production d'aéro-générateurs parmi les plus performantes du monde, et couvrir leur pays de moulins à vent.

Mais bientôt la machine se grippe, autant à cause des résultats décevants en terme de production d'énergie que du coût très élevé des subventions à l'éolien, qui vont être progressivement réduites.

Ajoutons le retournement de l'opinion publique, qui supporte de plus en plus mal les 29.000 machines déjà installées.

Pour pallier à ce rétrécissement du marché intérieur et sauver une industrie qui emploie près de 400.000 personnes, l'Allemagne va jouer de tout son savoir faire à l'exportation, et de tout son poids dans les instances européennes pour imposer à ses voisins un modèle dont elle sait qu'il n'est pas viable.

Et c'est en France qu'elle va trouver son *eldorado*, car nos dirigeants, enfermés dans leur posture de leaders de la lutte contre le réchauffement climatique depuis la COP 21, vont s'engager sur des objectifs de développement des énergies renouvelables aussi irréalistes qu'inutiles, puisque notre énergie, majoritairement d'origine nucléaire et hydraulique, est déjà une des plus décarbonnée du monde, contrairement à celle de nos voisins allemands, basée sur le charbon et le gaz.

Ces orientations ont-elles fait l'objet de débats et de consultations démocratiques ? Pas le temps, « la maison brûle ! » selon la formule du président Chirac et il est urgent d'agir. Les autorités compétentes seront consultées à posteriori, pour valider, tant bien que mal, les décisions déjà prises en haut lieu.

Nous voici donc avec une injonction nationale de couvrir le pays d'éoliennes.

Ou plutôt, une partie soigneusement délimitée du pays car, bien sur, on ne saurait implanter ces machines sous les yeux de nos dirigeants.

Ce seront donc non seulement des villes, comme Le Touquet, mais des départements, et même des régions entières, qui vont échapper à l'invasion éolienne.

Statistique du Ministère de la Transition Ecologique, au 1er trimestre 2021: seulement 12 parcs éoliens en Ile-de-France (ou résident nos décideurs), et 17 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou ils passent leurs vacances, pour 401 dans la région Grand-Est, dont personne ne se soucie.

Il y a donc en France, en plus de la fracture territoriale, entre les territoires «nobles» qu'il faut préserver et...les autres, ou l'on peut accumuler tout ce qu' on ne veut pas voir ailleurs.

Il faut dire que dans la région Grand Est nos dirigeants ont fait du zèle, en décidant carrément, allez savoir pourquoi, de devenir les champions de France des énergies renouvelables.

Mais, comme toujours et partout, avec des nuances. Ainsi, on ne saurait imposer aux parlementaires européens, à nos dirigeants régionaux et aux touristes visitant le vignoble alsacien, la vue des ces machines géantes. Pas plus qu'on ne les imposera dans l'environnement des prestigieux vignobles champenois, classés UNESCO.

On les implantera donc le plus loin possible de Strasbourg, dans notre malheureux département de la Marne: **4 parcs éoliens pour le Bas-Rhin et le Haut-Rhin réunis, pour 105 dans la Marne.**

Et le jeu du « Oui à l'éolien, mais pas devant mes fenêtres » continue ainsi au niveau du département, avec la concentration des machines dans le sud ouest marnais (le plus loin possible de Châlons-en-Champagne et de Reims), au niveau de la communauté de communes, et même au niveau des villages, comme nous le rappelle le projet d'extention du parc Portes de Champagne, sur Les-Essarts-le-Vicomte et La-Forestière.

Des 5 machines en projet (de 3,5MW et 185m de haut), la plus proche des habitations serait à 1400m des Essarts-le-Vicomte, (administrée par le président de la CCSSOM) et...à seulement 700m de La-Forestière !

Enfin, que dire de ces exploitants agricoles, qui bien que bénéficiant largement des subventions payées par la collectivité, estiment ne rien devoir à personne, quand il s'agit, pour leur bénéfice personnel, d'accepter sur leurs terres les éoliennes qui vont ruiner l'environnement de toute leur communauté ?

D'un bout à l'autre de l'échelle du pouvoir, c'est la cupidité, l'égoïsme et le «chacun pour soi» qui organisent le déploiement des monstres qui transforment nos campagnes en zones industrielles.

C'est non seulement une atteinte à notre environnement, mais une menace pour les valeurs, précieuses mais fragiles, qui fondent notre démocratie.

Le nom de Nesle-La-Reposte selon le « Bureau des Légendes»



L'origine du nom a donné matière à discussions. Selon les écrits de l'abbé Boitel (1799-1881), le *Dictionnaire des communes de la Marne* prétend que le mot Nesle vient de *nosala*, lieu où poussent des noyers ; mais on voit très peu de ces arbres sur le territoire de Nesle et il n'explique pas ce que signifie *la Reposte*. Cette explication est donc loin d'être satisfaisante.

Dans beaucoup d'anciens titres, et surtout dans les gros volumes de la *Gallia christiana*, une histoire de l'église de France rédigée sous l'Ancien Régime, on appelle Nesle-la-Reposte *Nigella reposita vel abscondita*. Vers 1830, *Le Voyage archéologique du département de l'Aube* donne une autre origine

plus rationnelle. Nesle-la-Reposte viendrait de ces mots latins : *Nigella abscondita vel reposita* ; *abbatia nigella*, abbaye noirâtre, sombre ; *abscondita*, parce qu'elle est cachée ; *vel reposita* , ou comme enterrée dans un fond resserré entre deux montagnes et dans un lieu couvert de bois.

Quelques-uns pensent que Nesle, *Nigella*, vient de la couleur de la terre, qui est noirâtre ; d'autres de la couleur des habits des bénédictins, qui était noire.

Plusieurs croient que *nigella* signifie nielle, plante arborescente qui croîtrait en abondance dans cette contrée... sur des sols calcaires cependant. Une tradition populaire tendrait à justifier cette origine. On dit que Clovis ayant posé son camp en cet endroit, dressa sa tente, étendit son manteau se coucha dessus, et y passa la nuit. Le matin à son réveil, il fut fort étonné de trouver dans son manteau un épi de nielle qui l'avait traversé pendant son sommeil. Ce qui le porta à donner à ce lieu le nom de *Nigella reposita*, nielle déposée.

Une autre tradition populaire donne une origine qui tient aussi du merveilleux. Clovis marchait avec ses troupes pour aller combattre les Alamans à Tolbiac ; il arrive sur le soir dans cette contrée sauvage, et établit son camp entre deux hautes montagnes pour être moins exposé à la violence du vent. Pendant la nuit il tomba une neige très abondante dans tous les environs ; mais seulement une neige légère dans le camp. Clovis, le matin, est frappé de ce phénomène extraordinaire qui lui paraît de bon augure, et il donna à ce lieu le nom de *Nigella reposita*, petite neige tombée.

Toujours d'après notre cher curé Boitel, «dans la suite, en reconnaissance de la victoire qu'il remporta sur les Allemands [Alamans, mais on est à cette époque en train de préparer la guerre à nos voisins...], il bâtit en cet endroit, de concert avec Clotilde son épouse, une double abbaye de moines et de religieuses. C'était assez l'usage dans les premiers temps du christianisme de construire des abbayes doubles». Mais nous reviendrons prochainement sur l'histoire de l'Abbaye.

Chacun pourra donc choisir parmi ces origines, celle qui lui plaira le plus... ou pas... car nos amis belges auraient trouvé l'origine du nom de Nesle.



Grand jeu de l'Été

saurez-vous retrouver sur cette carte de Nesle d'avant la révolution de 1789 (retrouvée aux archives de Troyes par Guillaume Nicoud), votre maison ou votre rue ? Pas facile! car le village a beaucoup changé en 2 siècles et demi. Pour vous aider, 2 repères (cercles bleu): l'église et l'abbaye.